

PROCES VERBAL
DE LA SEANCE PUBLIQUE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUILLET 2020
EN MAIRIE - SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

---0000000---

L'an deux mille vingt et le vingt-huit juillet à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de L'ISLE SUR LA SORGUE s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre GONZALVEZ, Maire.

Etaient présents :

M. Pierre GONZALVEZ, M. Denis SERRE, M. Gérard GAILLARD, M. Alain PARENT, Mme Brigitte BARANDON, M. Ludovic GERMAIN, M. Jérôme CAPDEVILLE, Mme Annie MEYNARD, M. Alain OUDARD, Mme Jocelyne RAVET, M. Jean-Gabriel OLIVIER, M. Eric BRUXELLE, Mme Claire USCLAT, Mme Marie LEGARS-LAVAURE, Mme Sabine PLANEILLE, M. Philippe ROUX, M. Olivier COLLIGNON, Mme Elisabeth DELACROIX, Mme Valérie BASIN, M. Nicolas VALIENTE, Mme Vanessa PRETOT, M. Christophe OUVIER, Mme Amandine AUDOUARD, M. Serge FUALDES, M. Joseph RECCHIA, Mme Andréa TALLIEUX, M. Christian MONTAGARD, Mme Christiane BAUDOUIN

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Eulalie RUS donne pouvoir à M. Denis SERRE, Mme Valérie CANILLAS donne pouvoir à Mme Brigitte BARANDON, Mme Françoise MERLE donne pouvoir à M. Alain PARENT

Excusés :

Absents :

M. Frédéric CHABAUD, M. Vasco GOMES

Monsieur Christophe OUVIER est secrétaire de séance

Monsieur le Maire ouvre la séance et charge Monsieur SERRE de faire l'appel nominal.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

Le procès-verbal du précédent conseil municipal est approuvé à l'unanimité

---0000000---

20-042 COMPTE RENDU DES DECISIONS

Rapporteur : Monsieur Pierre GONZALVEZ

Par délibération N° 20-014 du 26 mai 2020 parvenue en Préfecture le 27 mai 2020 le Conseil Municipal a délégué au Maire le pouvoir de prendre les décisions relevant des compétences énumérées à l'article L.2122-22 du Code général des Collectivités Territoriales. Les décisions ont été transmises à Monsieur le Préfet de Vaucluse, pour contrôle de la légalité.

Conformément à l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire rend compte au Conseil Municipal des décisions prises.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le rapport de Monsieur le Maire
Décide d'entériner les décisions suivantes :

En vertu de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et suivants et de l'article L2322

20-292	15/05/2020	souscription contrat maintenance logiciel Zatyoo pour la caisse enregistreuse de Campredon
20-293	15/05/2020	MN20-01 "contrat de maintenance d'un logiciel de prise de rendez-vous"
20-294	20/05/2020	avenant à la convention de mise à disposition du pas de tir extérieur, à titre gracieux, entre la commune de L'Isle sur la Sorgue et l'association archers Isois représentée par sa présidente Madame Karine AGUADO
20-295	20/05/2020	avenant à la convention de mise à disposition des courts de tennis et du club house, à titre gracieux, entre la commune de L'Isle sur la Sorgue et l'association B.C.I tennis représentée par son président Monsieur Gérard BERTHON
20-296	20/05/2020	avenant à la convention de mise à disposition du stade Roger Boudin, à titre gracieux, entre la commune de L'Isle sur la Sorgue et l'association B.C.I athlétisme représenté par son président Monsieur Charly COMMUNE
20-297	20/04/2020	renouvellement du bail commercial entre la ville de L'Isle sur la Sorgue et Monsieur PRIORI Adriano
20-298	20/04/2020	bail commercial précaire dérogatoire entre la ville de L'Isle sur la Sorgue et la société Mirum Atticae
20-299	01/04/2020	conclusion d'une convention d'assistance et de conseil en assurances entre la commune de L'Isle sur la Sorgue et S.A.S Ace Consultants
20-300	16/03/2020	contrat de maintenance pour un radar pédagogique avec la société Elancité
20-301	16/03/2020	contrat de maintenance pour un radar pédagogique avec la société Elancité
20-302	16/03/2020	contrat de maintenance de deux radars pédagogiques avec la société Elancité
20-303	16/03/2020	contrat de maintenance pour un système de gestion des clefs avec la société Actech
20-304	16/03/2020	contrat pour vérification périodique pour les protections contre la foudre pour deux sites avec la société Indelec
20-305	03/06/2020	souscription d'un contrat de maintenance d'un logiciel des actes d'état civil "GEST'ACTE"
20-306	03/06/2020	AO 19-01 "marché travaux de restructuration de l'îlot Tour d'Argent" lot n° 4 : Ferronnerie" modification en cours d'exécution n°1
20-307	04/06/2020	prêt de véhicules d'occasion
20-308	04/06/2020	avenant à la convention de mise à disposition des stades Jean Bouin et de l'annexe des Névens, à titre gracieux, entre la commune et l'association BCI Rugby représenté par ses présidents messieurs Daniel AVY, Alexandre GUEYTE et Jean-Pierre PELLAPRAT
20-309	04/06/2020	avenant à la convention de mise à disposition du local centre aquatique et sportif La Cigarette, à titre gracieux, entre la commune et l'association CCKI représenté par son président monsieur Lionel SAUL
20-310	09/06/2020	contrat d'électricité provisoire pour l'ajout d'un point de livraison pour la commune de L'Isle sur la Sorgue

20-311	09/06/2020	contrat de maintenance pour un glutton avec la société Glutton Cleaning Machines
20-312	10/06/2020	avenant à la convention de mise à disposition du stand de tir Saint Gervais, à titre gracieux, entre la commune et l'association Atlas représentée par son président monsieur Didier AGRINIER
20-313	11/06/2020	avenant à la convention de mise à disposition de la salle de sport, à titre gracieux, entre la commune et l'association Sportislois représentée par son président monsieur Pascal GARCIN
20-314	11/06/2020	convention pluriannuelle de mise à disposition, à titre gracieux du gymnase Jean Légier au Cosec, avec transfert de l'organisation du service sécurité incendie avec l'association ASI Basket
20-315	12/06/2020	souscription d'un contrat de location de deux mono brosse entre la ville de L'Isle sur la Sorgue et Régis LOC
20-316	12/06/2020	convention de mise à disposition d'établissements sportifs municipaux, entre la commune de L'Isle sur la Sorgue et la région PACA
20-317	12/06/2020	mise à disposition à titre gracieux d'un local communal au profit de l'association Résonnances Médiations
20-318	12/06/2020	avenant à la convention de mise à disposition de locaux communaux, à titre gracieux, entre la commune de L'Isle sur la Sorgue et l'association La Maison de la Petite Enfance représentée par sa présidente madame Thérèse VILLAIRE
20-319	12/06/2020	avenant à la convention de mise à disposition de locaux communaux, à titre gracieux, entre la commune de L'Isle sur la Sorgue et l'association La Maison des Parents et de la Famille représentée par sa présidente madame Véronique VARLET
20-320	12/06/2020	convention de formation "BAFD formation générale"
20-321	15/06/2020	convention de mise à disposition du parking du collège Jean Garcin, entre la commune et l'association Vélo Club Islois
20-322	15/06/2020	avenant à la convention de mise à disposition de la salle polyvalente du Cosec, à titre gracieux, entre la commune et l'association Chryshénia Danse représenté par son président monsieur Patrick MAINGOT
20-323	15/06/2020	souscription d'un contrat de location de bouteille oxygène type Oxéane entre la commune de L'Isle sur la Sorgue et NDS Médical
20-324	12/06/2020	règlement d'usage de la Marque "Isle sur la Sorgue Village-monde" avec cinq nouveaux partenaires
20-325	16/06/2020	prestation de service entre la commune de L'Isle sur la Sorgue et la direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'académie Aix-Marseille pour assurer la continuité scolaire et la réalisation d'activités sportives et culturelles sur le temps scolaire
20-326	15/05/2020	convention de mise à disposition de locaux communaux, entre la ville de L'Isle sur la Sorgue et le service animation jeunesse d'Apt
20-327	17/06/2020	MN20-03 "acquisition complémentaire de modules pour le développement d'une application mobile, auprès du fournisseur initial du marché MP18-20"
20-328	18/06/2020	mise à disposition d'un bâtiment communal au profit de l'association Le Village
20-329	18/06/2020	avenant à la convention de mise à disposition de locaux communaux, à titre gracieux, entre la commune de L'Isle sur la Sorgue et l'association du centre social et culturel La Cigarette représentée par sa Vice-Présidente Christiane JOUVE
20-330	08/06/2020	droit de préemption urbain
20-331	22/06/2020	budget principal - emprunt Caisse d'Epargne pour un montant de 2 000 000 €
20-332	17/06/2020	autorisation d'occupation temporaire du domaine public entre la commune de L'Isle sur la Sorgue et la société Orange
20-333	26/06/2020	contrat régional d'équilibre territorial de deuxième génération - demande de subvention
20-334	11/05/2020	bail de location d'un local préfabriqué à usage de bureaux ente la commune et l'état
20-335	30/06/2020	convention de production artistique et de droit d'exploitation relative à

		l'exposition "Stéphane Guiran, Les mers rêvent encore", présentée à Campredon centre d'art entre le 11 juillet et le 31 décembre 2020
20-336	04/03/2020	convention de mise à disposition de salle municipale, avec l'association Club Subaquatique Isois
20-337	02/06/2020	convention de mise à disposition de salle municipale, avec L'EFS AVIGNON
20-338	16/06/2020	convention de mise à disposition de salle municipale, avec L'EFS AVIGNON
20-339	17/06/2020	convention de mise à disposition de salle municipale, avec L'EFS AVIGNON
20-340	26/06/2020	convention de mise à disposition de locaux communaux, entre la ville de L'Isle sur la Sorgue et L'Amicale des Sapeurs Pompiers
20-341	26/06/2020	convention pluriannuelle de mise à disposition, à titre gracieux du gymnase d'un local du centre aquatique et sportif La Cigarette entre la commune et l'association Handball Isois
20-342	26/06/2020	attribution du marché MP20-05 "prestations intellectuelles de missions de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé de niveau 2 et réalisation de missions de contrôle technique, dans le cadre de la réhabilitation d'un cinéma dans l'Îlot de la Tour d'Argent"
20-343	30/06/2020	convention de mise à disposition d'un bureau au centre de ressources patrimoine, numérique et art digital entre la commune de L'Isle sur la Sorgue et la société VBS Régulation
20-344	30/06/2020	attribution du marché MP20-04 "prestations de gardiennage et de sécurité des manifestations événementielles et de protection des bâtiments et espaces publics"
20-345	15/06/2020	avenant à la convention de mise à disposition de locaux communaux, à titre gracieux, entre la commune de L'Isle sur la Sorgue et l'association L'Envol représentée par son président monsieur Christian DUBOIS
20-346	25/06/2020	avenant à la convention de mise à disposition de locaux communaux, à titre gracieux, entre la commune de L'Isle sur la Sorgue et l'association départementale Vaucluse Sauvegarde de l'Enfance à L'Adulte (ADVSEA) représentée par son président monsieur Aimé MONTAL
20-347	15/06/2020	mise à disposition, à titre gracieux, d'un local communal au profit du centre social et culturel La Cigarette
20-348	01/06/2020	Campredon Centre d'Art modification de la décision n° 20-238 exposition "Jean Marie Fage" relative aux droits d'entrée et librairie
20-349	01/07/2020	convention de mise à disposition à titre gracieux d'un véhicule entre la Commune et Sport 2000 dans le cadre du Pass-Vacances
20-350	01/07/2020	Convention de mise à disposition à titre gracieux de deux véhicules de l'Etablissement Public de Saint Antoine avec la Commune et l'EPSA dans le cadre du Pass-Vacances
20-351	01/07/2020	souscription d'un contrat de location de véhicule entre la ville de L'Isle sur la Sorgue et SAS Coustellet - Super U de Maubec
20-352	01/07/2020	souscription d'un contrat de location de véhicule entre la ville de L'Isle sur la Sorgue et SAS Coustellet - Super U de Maubec
20-353	01/07/2020	souscription d'un contrat de location de véhicule entre la ville de L'Isle sur la Sorgue et SAS Coustellet - Super U de Maubec
20-354	01/07/2020	souscription d'un contrat de location de véhicule entre la ville de L'Isle sur la Sorgue et SAS Coustellet - Super U de Maubec
20-355	01/07/2020	souscription d'un contrat de location de véhicule entre la ville de L'Isle sur la Sorgue et SAS Coustellet - Super U de Maubec
20-356	01/07/2020	souscription d'un contrat de prestation pour des parcours aériens en forêt, entre la commune de L'Isle sur la Sorgue et Passerelles des Cimes
20-357	01/07/2020	avenant à la convention de mise à disposition du gymnase Martin Luther King à titre gracieux entre la commune et l'association Ping Pong Club Isois représentée par son président monsieur Alain GAYAN
20-358	30/06/2020	convention de mise à disposition de locaux communaux entre la ville de L'Isle sur la Sorgue et L'association Martigues Hand-Ball le 13 et 14 juin 2020
20-359	02/07/2020	contrat pour contrôle des équipements sportifs sur divers sites
20-360	02/07/2020	contrat d'électricité provisoire pour l'ajout d'un point de livraison pour la commune de L'Isle sur la Sorgue

20-361	02/07/2020	contrat d'électricité provisoire pour l'ajout d'un point de livraison pour la commune de L'Isle sur la Sorgue
20-362	02/07/2020	contrat d'électricité provisoire pour l'ajout d'un point de livraison pour la commune de L'Isle sur la Sorgue
20-363	02/07/2020	contrat d'électricité pour l'ajout d'un point de livraison pour la commune de L'Isle sur la Sorgue
20-364	02/07/2020	contrat d'électricité pour l'ajout d'un point de livraison pour la commune de L'Isle sur la Sorgue
20-365	22/06/2020	acceptation du don de l'établissement Mc Donald's de L'Isle sur la Sorgue de quatre tables à la commune de L'Isle sur la Sorgue
20-366	08/07/2020	avenant à la convention de mise à disposition du boudrome St Gervais à titre gracieux entre la commune et l'association Boules de Villevieille représentée par son président monsieur Eric DUGOUCHET
20-367	08/07/2020	vente aux enchères de matériels réformés appartenant à la collectivité
20-368	08/07/2020	Campredon Centre d'Art tarifs de l'exposition "Stéphane Guiran" du 11 juillet au 31 décembre 2020

20-043 SYNDICAT DES EAUX DURANCE-VENTOUX - DESIGNATION D'UN DELEGUE ET D'UN SUPPLEANT - DELIBERATION N°20-026 DU 9 JUIN 2020 RAPPORTEE ET REMPLACEE PAR LA PRESENTE DELIBERATION

Rapporteur : Monsieur Denis SERRE

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de rapporter la délibération n°20-026 du 9 juin 2020, de désigner M. Denis SERRE en qualité de Délégué Titulaire et de désigner M. Ludovic GERMAIN en qualité de Délégué Suppléant

20-044 ATTRIBUTION D'AIDES EN FAVEUR DES AGENTS HANDICAPES ET DEMANDES DE FINANCEMENT PAR LE FONDS POUR L'INSERTION DES PERSONNES HANDICAPEES DE LA FONCTION PUBLIQUE (FIPHFP)

Rapporteur : Madame Jocelyne RAVET

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise la collectivité à solliciter des aides en faveur des agents handicapés pour l'insertion et le maintien dans l'emploi de ces personnels auprès du FIPHFP, autorise le versement aux agents concernés des aides attribuées par le FIPHFP dans la limite des sommes perçues par la collectivité, autorise la collectivité à se substituer à l'agent, afin d'éviter une avance de frais trop importante, auprès du prestataire dans la limite des sommes accordées par le FIPHFP, impute d les dépenses correspondantes au compte 6488 et les recettes au compte 7478 et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout acte se rapportant à la délibération

20-045 SIGNATURE DE LA CHARTE « ZERO DECHET PLASTIQUE » ET ENGAGEMENT DANS LA MISE EN ŒUVRE D'ACTIONS POUR LA DIMINUTION DES DECHETS PLASTIQUES DANS LES MILIEUX NATURELS ET EN STOCKAGE

Rapporteur : Madame Amandine AUDOUARD

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les termes de la Charte d'engagement « zéro déchet plastique » dont un exemplaire est annexé à la présente délibération, désigne M. Denis Serre élu à l'environnement et le directeur de l'environnement et du développement durable en tant que référents « zéro déchet plastique », s'engage à mettre en œuvre les actions inscrites pour une diminution des déchets plastiques dans les milieux naturels et en stockage et autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes administratifs nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

20-046 APPROBATION DE LA CONVENTION DE TRANSFERT TEMPORAIRE DE MAITRISE D'OUVRAGE ET DE PARTICIPATION AU FINANCEMENT ENTRE LE SMBS ET LA VILLE DE L'ISLE-SUR-LA-SORGUE POUR LES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION

D'UNE PARTIE DU MUR-BERGE DE LA SORGUE DU MIDI AU DROIT DU QUAI DE LA CHARITE.

Rapporteur : Monsieur Denis SERRE

Le conseil municipal, à l'unanimité approuve le projet de convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage entre la Ville et le Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues (SMBS) pour l'opération reconstruction d'une partie du mur-berge de la Sorgue du Midi au droit du Quai de la Charité et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention et toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération ;

20-047 CESSIION D'UN TERRAIN A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Rapporteur : Monsieur Pierre GONZALVEZ

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la cession par la Ville à la CCPSMV de la parcelle BC 81 de 5 110 m² au prix de 8700 €, charge les notaires de la ville de L'ISLE SUR LA SORGUE de la rédaction de l'acte de cession et autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes et les pièces nécessaires à l'exécution et à la publication de la présente délibération et des actes administratifs y afférents.

20-048 BILAN DES ACQUISITIONS ET DES CESSIIONS IMMOBILIERES REALISEES PAR LA COMMUNE DE L'ISLE SUR LA SORGUE AU COURS DE L'ANNEE 2019

Rapporteur : Monsieur Pierre GONZALVEZ

Le conseil municipal, par 29 pour et 2 abstentions (M. Christian Montagard, Mme Christiane Baudouin), approuve le bilan des acquisitions et cessions immobilières réalisées par la Commune pendant l'exercice budgétaire de l'année 2019 et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Acquisition à titre onéreux d'immeubles non bâtis par la Commune :

Parcelles	Surface	Lieu-dit	Prix d'acquisition	Frais annexes	Valeur totale d'acquisition	Objet
CK 736 - 173	13 014 m ²	Les Ferrailles		1 250,59€ 360,00€		Frais d'acquisition + géomètre parking Grand sud
CL 536 - 537 - 538	6 995 m ²	Avenue Julien Guigue	174 875€			Acquisition parking de la Gare
CD 700		Chemin de la Muscadelle	7 000,00€	1 885,99€	8 885,99€	Etat descriptif de division
CE873 - 871 - 875	629 m ²	Chemin de la Muscadelle	37 740,00€			Elargissement Chemin de la Muscadelle
BC 653	21 m ²	Les Estrangladoux		612,00€		Plan de géomètre

Acquisition à titre gratuit d'immeubles non bâtis par la Commune :

Parcelles	Surface	Lieu-dit	Prix d'acquisition	Frais annexes	Valeur totale d'acquisition	Objet

Acquisition à titre onéreux d'immeubles bâtis par la Commune :

Parcelles	Surface	Lieu-dit	Prix d'acquisition	Frais annexes	Valeur totale d'acquisition	Objet
CP 471	59 m ²	La Ville	115 000 €	2 503,82 €	117 503,82€	Création de logements sociaux
CL 595p	13 410 m ²	Saint Véran	81 527 €	2 346,24 €	83 873,24	Aménagement quartier Gare

Cession à titre onéreux d'immeubles non bâtis par la Commune :

Parcelles	Surface	Lieu-dit	Prix de vente	Frais annexes	Objet
BR 765				440,00€	Privilège de vendeur
BC 898 – 900 - 902	6 055 m ²	Villevieille		972,00€	Vente à la Communauté de Communes - Frais de géomètre

Cession à titre onéreux d'immeubles bâtis par la Commune :

Parcelles	Surface	Lieu-dit	Prix de vente	Frais annexes	Objet
CP 1407 – 1408 - 1409		La Ville		2 076,00€	Plan de géomètre propriété communale

20-049 CONVENTION-CADRE DE COLLABORATION ENTRE LA COMMUNE DE L'ISLE-SUR-LA-SORGUE ET L'INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES PREVENTIVES

Rapporteur : Madame Valérie CANILLAS

Le conseil municipal, à l'unanimité, consent et accepte la convention-cadre de collaboration entre la Commune et l'INRAP à compter du 1^{er} août 2020 et autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes administratifs nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

20-050 RENOUVELLEMENT DE L'ADHESION DE LA COMMUNE A LA FONDATION DU PATRIMOINE POUR L'ANNEE 2020

Rapporteur : Madame Valérie CANILLAS

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de renouveler l'adhésion de la commune à la Fondation du Patrimoine, délégation Vaucluse - domiciliée 5 rue Monet – 30400 Villeneuve-lès-Avignon pour l'année 2020, d'accepter le lancement d'appels aux dons par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine, et / ou la présentation de dossiers particuliers éligibles aux fonds spécifiques gérés par la Fondation du Patrimoine, sur l'ensemble des projets de sauvegarde du patrimoine local qui seront lancés pour l'année 2020, d'accepter le reversement des éventuels dons collectés par la Fondation du Patrimoine, à la Commune, d'accepter les financements complémentaires de la Fondation du Patrimoine, d'affecter la dépense concernant le renouvellement de l'adhésion pour l'année 2020, sur le crédit du budget de fonctionnement, inscrit au BP 2020 dans l'enveloppe accordée à la Direction du Patrimoine et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes administratifs nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

20-051 VERSEMENT D'UN FONDS DE CONCOURS EXCEPTIONNEL POUR L'EXERCICE 2020, ATTRIBUE PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DES SORGUES MONTS DE VAUCLUSE A LA VILLE DE L'ISLE SUR LA SORGUE

Rapporteur : Monsieur Jérôme CAPDEVILLE

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de solliciter auprès de la Communauté de

Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse le fonds de concours, sur l'exercice 2020, d'un montant de 630 000 €, d'affecter ce fonds d'un montant de 630 000 € au financement d'opérations d'entretien sur des bâtiments et sur le cadre de vie. Le coût total de ces opérations est estimé à 1 260 000 € HT soit 1 512 000 € TTC et d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de participation financière avec la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse.

20-052 DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2020

Rapporteur : Monsieur Jérôme CAPDEVILLE

Le conseil municipal, à l'unanimité, prend acte de la tenue des débats d'orientations budgétaires relatifs à l'exercice 2020 et précise que le Rapport d'Orientation Budgétaire joint à la présente sera mis à la disposition du public à l'hôtel de ville, dans les quinze jours qui

20-053 COMPTES DE GESTION DU TRESORIER PRINCIPAL - EXERCICE 2019

Rapporteur : Monsieur Jérôme CAPDEVILLE

Le conseil municipal, à l'unanimité, déclare que les comptes de gestion du budget principal et des budgets annexes SPIC FUNERAIRE, SPIC PARCS STATIONNEMENT FERMES et SPIC FMR dressés pour l'exercice 2019 par le trésorier, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

20-054 BUDGET PRINCIPAL VILLE – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

M. LE MAIRE SORT ET NE PARTICIPE NI AUX DEBATS NI AU VOTE

Rapporteur : Monsieur Jérôme CAPDEVILLE

Le conseil municipal, par 25 pour et 5 oppositions (M. Serge Fualdes, M. Joseph Recchia, Mme Andrea Tallieux, M. Christian Montagard, Mme Christiane Baudouin), approuve le compte administratif 2019 présentant un résultat de clôture déficitaire de 981 717,61 € soit

-un excédent de fonctionnement de	2 415 728,01 €
-un déficit d'investissement de	-3 397 445,62 €

constate pour la comptabilité principale les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice, au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, reconnaît la sincérité des restes à réaliser de la section d'investissement comme suit :

-en dépenses d'investissement	2 103 940,00 €
-en recettes d'investissement	2 840 915,00 €

Arrête es résultats définitifs du compte administratif 2019 (cumul du résultat d'exécution, des reports de l'exercice N-1 et des restes à réaliser en N+1) de **244 742,61 €** soit

- un excédent de fonctionnement de	2 415 728,01 €
- un déficit d'investissement de	2 660 470,62 €

Et autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes administratifs nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

20-055 BUDGET ANNEXE DU SPIC FUNERAIRE – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

M. LE MAIRE SORT ET NE PARTICIPE NI AUX DEBATS NI AU VOTE

Rapporteur : Monsieur Jérôme CAPDEVILLE

Le conseil municipal, par 27 pour et 3 oppositions (M. Serge Fualdes, M. Joseph Recchia, Mme Andrea Tallieux), approuve le compte administratif 2019 présentant un résultat de clôture déficitaire de 4 185,99 € soit

-un excédent de fonctionnement de	1 443,24 €
-----------------------------------	------------

-un déficit d'investissement de -5 629,23 €
constate pour la comptabilité principale les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice, au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

reconnait la sincérité des restes à réaliser de la section d'investissement comme suit :

-en dépenses d'investissement 1 154,00 €
-en recettes d'investissement - €

arrête les résultats définitifs du compte administratif 2019 (cumul du résultat d'exécution, des reports de l'exercice N-1 et des restes à réaliser en N+1) de **5 339,99 €** soit

- un excédent de fonctionnement de 1 443,24 €
- un déficit d'investissement de 6 783,23 €

Et autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes administratifs nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

20-056 BUDGET ANNEXE DU SPIC STATIONNEMENT FERME – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

M. LE MAIRE SORT ET NE PARTICIPE NI AUX DEBATS NI AU VOTE

Rapporteur : Monsieur Jérôme CAPDEVILLE

Le conseil municipal, par 25 pour, 3 oppositions (M. Serge Fualdes, M. Joseph Recchia, Mme Andrea Tallieux) et 2 abstentions (M. Christian Montagard, Mme Christiane Baudouin), approuve le compte administratif 2019 présentant un résultat de clôture excédentaire de 12 372,05 € soit

-un excédent de fonctionnement de 1 291,66 €
-un excédent d'investissement de 11 080,39 €

constate pour la comptabilité principale les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice, au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

reconnait la sincérité des restes à réaliser de la section d'investissement comme suit :

-en dépenses d'investissement 14 453,32 €
-en recettes d'investissement - €

arrête les résultats définitifs du compte administratif 2019 (cumul du résultat d'exécution, des reports de l'exercice N-1 et des restes à réaliser en N+1) de 2 081,27 € soit

- un excédent de fonctionnement de + 1 291,66 €
- un déficit d'investissement de - 3 372,93 €

Et autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes administratifs nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

20-057 BUDGET PRINCIPAL VILLE - AFFECTATION DES RESULTATS 2019

Rapporteur : Monsieur Jérôme CAPDEVILLE

Le conseil municipal, par 26 pour, 3 oppositions (M. Serge Fualdes, M. Joseph Recchia, Mme Andrea Tallieux) et 2 abstentions (M. Christian Montagard, Mme Christiane Baudouin), approuve la reprise des résultats de l'exercice 2019 du budget principal, telle que présentée ci-dessus, décide de les affecter comme suit :

Affectation des résultats 2019	Budget Principal
R 1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	2 242 174,01 €
R 002 Résultat de fonctionnement reporté 2020	173 554,00 €

Et autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes administratif nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

20-058 SPIC DES POMPES FUNEBRES MUNICIPALES - AFFECTATION DES RESULTATS 2019

Rapporteur : Monsieur Jérôme CAPDEVILLE

Le conseil municipal, par 26 pour, 3 oppositions (M. Serge Fualdes, M. Joseph Recchia, Mme Andrea Tallieux) et 2 abstentions (M. Christian Montagard, Mme Christiane Baudouin), approuve la reprise des résultats de l'exercice 2019 du budget principal, telle que présentée ci-dessus, décide de les affecter comme suit :

Affectation des résultats 2019	Budget SPIC FUNERAIRE
R 1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	1 443,24€
002 Résultat de fonctionnement reporté 2020	

Et autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes administratifs nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

20-059 SPIC PARCS DE STATIONNEMENT FERMES - AFFECTATION DES RESULTATS 2019

Rapporteur : Monsieur Jérôme CAPDEVILLE

Le conseil municipal, par 26 pour, 3 oppositions (M. Serge Fualdes, M. Joseph Recchia, Mme Andrea Tallieux) et 2 abstentions (M. Christian Montagard, Mme Christiane Baudouin), approuve la reprise des résultats de l'exercice 2019 du budget principal, telle que présentée ci-dessus, décide de les affecter comme suit :

Affectation des résultats 2019	Budget SPIC PARCS STATIONNEMENT FERMES
R 1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	
R 002 Résultat de fonctionnement reporté 2020	1 291,66 €

Et autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes administratifs nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

20-060 BUDGET PRIMITIF 2020 - VOTE DU BUDGET PRINCIPAL

Rapporteur : Monsieur Jérôme CAPDEVILLE

Le conseil municipal, par 26 pour et 5 oppositions (M. Serge Fualdes, M. Joseph Recchia, Mme Andrea Tallieux, M. Christian Montagard, Mme Christiane Baudouin), approuve les montants de recettes et de dépenses inscrits aux chapitres rappelés dans les tableaux d'équilibre du Budget Principal, soit en section de fonctionnement 26 237 400 € et en section d'investissement 13 964 780 € et autorise Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

20-061 BUDGET PRIMITIF 2020 – SPIC PARCS DE STATIONNEMENT FERMES

Rapporteur : Monsieur Jérôme CAPDEVILLE

Le conseil municipal, par 26 pour et 5 oppositions (M. Serge Fualdes, M. Joseph Recchia, Mme Andrea Tallieux, M. Christian Montagard, Mme Christiane Baudouin), approuve les montants de recettes et de dépenses inscrits aux chapitres rappelés dans les tableaux d'équilibre du Budget annexe SPIC Parcs de Stationnement fermés, soit en section de fonctionnement 697 000,00 € et en section d'investissement 343 489,39 € et autorise Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

20-062 BUDGET PRIMITIF 2020 – VOTE DU BUDGET SPIC FUNERAIRE

Rapporteur : Monsieur Jérôme CAPDEVILLE

Le conseil municipal, par 26 pour, 3 oppositions (M. Serge Fualdes, M. Joseph Recchia, Mme Andrea Tallieux) et 2 abstentions (M. Christian Montagard, Mme Christiane Baudouin), approuve les montants de recettes et de dépenses inscrits aux chapitres rappelés dans les

tableaux d'équilibre du Budget annexe SPIC FUNERAIRE, soit en section de fonctionnement 525 000,00 € et en section d'investissement 62 197,23 € et autorise Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

20-063 MAINTIEN DE GARANTIE D'EMPRUNT AVEC REAMENAGEMENT D'EMPRUNT A LA SOCIETE FRANCAISE DES HABITATIONS ECONOMIQUES SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE FILIALE DU GROUPE ARCADE AUPRES DE LA C.D.C

Rapporteur : Monsieur Jérôme CAPDEVILLE

Le conseil municipal, par 28 pour et 3 oppositions (M. Serge Fualdes, M. Joseph Recchia, Mme Andrea Tallieux), décide de réitérer la garantie pour le remboursement de chaque ligne du prêt réaménagée, initialement contractée par l'Emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les conditions définies à l'article 2 et référencée à l'Annexe « Caractéristiques Financières des Lignes du Prêt Réaménagées ».

La garantie est accordée pour ligne du prêt réaménagée, à hauteur de 100% (selon de la quotité indiquée à l'Annexe précitée), et ce jusqu'au complet remboursement des sommes dues (en principal, majoré des intérêts, intérêts compensateurs ou différés, y compris toutes commissions, pénalités ou indemnités pouvant être dues notamment en cas de remboursement anticipé) ou les intérêts moratoires qu'il aurait encourus au titre des prêts réaménagés, de dire que les nouvelles caractéristiques financières de la ligne du Prêt Réaménagée sont indiquées, pour chacune d'entre elles, à l'Annexe « Caractéristiques Financières des Lignes du Prêt Réaménagées » qui fait partie intégrante de la présente délibération.

Les caractéristiques financières modifiées s'appliquent à chaque ligne du prêt réaménagée référencée à l'Annexe à compter de la date d'effet de l'avenant constatant le réaménagement, et ce jusqu'au complet remboursement des sommes dues.

De dire que la garantie de la collectivité est accordée jusqu'au complet remboursement des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et consignations, le Garant s'engage à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement, d'engager jusqu'au complet remboursement des sommes contractuellement dues à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour en couvrir les charges.

Et d'autoriser Monsieur le Maire, à signer tous les actes administratifs nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

20-064 VERSEMENT DE SUBVENTIONS AU CCAS ET AUX ASSOCIATIONS AU TITRE DE L'EXERCICE 2020

Rapporteur : Monsieur Jérôme CAPDEVILLE

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'attribution des subventions aux associations et coopératives scolaires suivantes :

ASSOCIATIONS	SUBVENTION	Dont acompte déjà versé C.M. du 13/12/2019 C.M. du 11/02/2020 DEL 19-105 et DEL 20-010
A l'Endroit Allant Vert	300,00 €	
A.A.T.V.I.S. (Amicale des Agents Territoriaux de la Ville de l'Is sur la Sorgue)	18 000,00 €	
A.C.T.A. (Association Culturelle de la Tour d'Argent)	3 500,00 €	
A.S.I. Basket <i>dont 13 500 € mise à disposition de personnel</i>	22 500,00 €	
A.S.S.I.I.F. (Amicale Solidarité Saumanaise et Isoise)	500,00 €	

Incendies et Forêts)		
Accordéon Club Isois	400,00 €	
ACISE Asso des collectionneurs de l'Isle Sur la Sorgue	100,00 €	
Agra Sport Lycée d'Enseignement Professionnel Agricole	500,00 €	
AMAP de l'Isle	500,00 €	
Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles Isois	700,00 €	
Amicale des sapeurs-pompiers	800,00 €	
Amicale Ecole Laïque Petit Palais	200,00 €	
Amis des Personnes Agées de l'Hôpital de l'Isle sur la Sorgue	1 800,00 €	
Amis du Passeur	700,00 €	
ANPEP	950,00 €	
APAAM Asso Provence Afrique Asie Médicale	300,00 €	
Aqua Eveil Santé (A.E.S.)	1 500,00 €	
Archers l'Islois (association les)	3 000,00 €	
Association sportive du Collège J. Bouin	250,00 €	
Association Sportive du Collège J. Garcin	250,00 €	
Atelier des Sorgues	300,00 €	
Ateliers du Toucan	300,00 €	
B.C.I. Athlétisme <i>dont 12 500 € mise à disposition de personnel</i>	29 500,00 €	
B.C.I. Boxe	6 000,00 €	
B.C.I. Football (Association Boxeland Club Isois Football) <i>Dont 3 500 € mise à disposition de personnel</i>	58 500,00 €	10 000,00 €
B.C.I. Tennis	7 000,00 €	
B.C.I. XV (rugby) <i>Dont 12 600 € de mise à disposition de personnel</i>	62 600,00 €	35 000,00 €
Badminton Club Isois	680,00 €	
Boule de Petit Palais	750,00 €	
Boule de Villevieille (la)	1 250,00 €	
Boule Dorée (La)	1 000,00 €	
C.C.A.S	550 000,00 €	150 000,00 €
Carrefour des Citoyens de l'Isle sur la Sorgue	300,00 €	
Cascaïado (Chorale à Cœur Joie)	1 000,00 €	
Centre Social Culturel	140 000,00 €	20 000,00 €
Chœur R. Grimaud (chorale)	1 000,00 €	
Clé des Champs pour l'Insertion Professionnelle (La)	5 000,00 €	
Club de Canoë Kayak Isois	6 500,00 €	
Club Informatique Isois	500,00 €	
Club Isois de Gymnastique <i>dont 3 200 € mise à disposition de personnel</i>	7 200,00 €	
Club Isois des Seniors	2 000,00 €	
Club Subaquatique Isois	850,00 €	
Comédie du Sud	2 500,00 €	
Comité de la Féerie Nautique	3 000,00 €	
Comité des Fêtes	17 000,00 €	17 000,00 €
Comité des Jumelages	1 000,00 €	
Comité Entente des Anciens Combattants et Victimes de Guerre	5 800,00 €	
Compagnie Moulinette	2 500,00 €	
Coopérative Scolaire CLIS général du Centre	1 700,00 €	
Coopérative Scolaire Élémentaire Mournas A (O.C.C.E. 84)	774,00 €	
Coopérative Scolaire Élémentaire Mournas B (O.C.C.E. 84)	1 600,00 €	
Coopérative Scolaire Élémentaire St Antoine Lucie Aubrac (O.C.C.E. 84)	2 800,00 €	
Coopérative Scolaire Maternelle des Nérons (O.C.C.E. 84)	600,00 €	
Coopérative Scolaire Maternelle des Vallades (O.C.C.E. 84)	1 300,00 €	
Coopérative Scolaire Maternelle du Centre (O.C.C.E. 84)	1 000,00 €	
Coopérative Scolaire Maternelle St Antoine Font de Galines (O.C.C.E. 84)	1 000,00 €	

Coopérative Scolaire Petit Palais	800,00 €	
Croix Rouge Française délégation Isle sur la Sorgue	1 250,00 €	
Culture et Bibliothèque pour Tous	15 000,00 €	
Danse Mouvance	1 000,00 €	
Delta Hip Delta Hop	700,00 €	
Dire et Lire	500,00 €	
Echiquier Centre Vaucluse	3 000,00 €	
Ecole de pêche à la mouche	600,00 €	
FAM club	350,00 €	
Fédération de Vaucluse pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique	500,00 €	
Ferme de Billy Billy	300,00 €	
Foulée des Sorgues (la)	800,00 €	
Foyer des Élèves du Collège J. Bouin	250,00 €	
Foyer des Élèves du Collège J. Garcin	250,00 €	
Foyer rural de Velorgues	250,00 €	
France Alzheimer Vaucluse	300,00 €	
Gymnastique Volontaire Isoise	550,00 €	
Hand Ball Isois	8 000,00 €	
Jiu Jitsu Club Isois	700,00 €	
Jouteurs Isois	2 700,00 €	
Les petits colibris	500,00 €	
Maison de la Petite Enfance dont 16 000€ mise à disposition de personnel	17 000,00 €	
Maison des Adolescents 84	1 200,00 €	
Maison des Parents et de la Famille	800,00 €	
Mémori	900,00 €	
MRAP Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples	300,00 €	
Musée de l'Ecole d'Autrefois	1 000,00 €	
Musée du Jouet et de la Poupée Ancienne	700,00 €	
Musical'Isle	35 000,00 €	11 000,00 €
Musique Avenir Isois	3 000,00 €	
Nautic Club Isois	4 000,00 €	
Nego Chin	1 500,00 €	
Ogec St Laurent	88 640,00 €	
Pescaires Lilien (Counfrarie di)	2 500,00 €	
Pesco Luno	700,00 €	
Philatélistes et Numismates Isois	500,00 €	
Ping Pong Club de la Sorgue	1 500,00 €	
Pitchouns de Velorgues	200,00 €	
Poie'Ô	1 500,00 €	
Pour la Jeunesse Isoise	3 000,00 €	
Rando l'Isle	550,00 €	
Rando Provence	550,00 €	
Regain	400,00 €	
Restaurants du cœur	1 250,00 €	
S.A.D.E. (Saint Antoine Défense Environnement)	500,00 €	
Saint Jean Demain	400,00 €	
Secours Catholique	1 250,00 €	
Société de Chasse de l'Isle sur la Sorgue	2 950,00 €	
Société d'Entraide Légion d'Honneur	250,00 €	
Société Hippique de L'Isle sur la Sorgue	2 000,00 €	
Sonograf	1 000,00 €	
Sportisois	850,00 €	
Strada (La)	6 000,00 €	
Tri Club Isle sur la Sorgue	680,00 €	
U.S.E.P. Ecole Elémentaire du Centre	1 000,00 €	

U.S.E.P. Ecole R. Char	1 500,00 €	
Union des Femmes Françaises Isle sur la Sorgue	600,00 €	
Union Judo Comtat Venaissin Delta Form	700,00 €	
USEP Ecole Elémentaire de Velorgues	650,00 €	
Vélo Club Isois	2 400,00 €	
Volley Club Isois	200,00 €	
TOTAUX	1 209 474 €	243 000 €

de dire que la dépense sera prévue au chapitre 65 du budget primitif 2020 et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes administratifs nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

**20-065 ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES AUX ASSOCIATIONS
RECYCLERIE LES 3 ECO ET AMICALE DE L'ECOLE LAÏQUE DE PETIT PALAIS**

Rapporteur : Monsieur Jérôme CAPDEVILLE

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 3200 euros à l'association Recyclerie les 3 Eco au titre de l'année 2020 pour soutenir leur action, d'attribuer une subvention exceptionnelle de 200 euros à l'association Amicale de l'école laïque de Petit Palais au titre de l'année 2020, de dire que les dépenses seront inscrites au chapitre 67 pour l'exercice budgétaire 2020 et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes administratifs nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

20-066 ELECTION DE TROIS REPRESENTANTS TITULAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS AUPRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL LA CIGALLETTE

Rapporteur : Monsieur Alain PARENT

Le conseil municipal, à l'unanimité, désigne trois représentants titulaires du Conseil Municipal auprès du conseil d'administration du Centre Social et Culturel la Cigarette

- Alain Parent
- Jocelyne Ravet
- Annie Meynard

désigne trois représentants suppléants du Conseil Municipal auprès du conseil d'administration du Centre Social et Culturel la Cigarette

- Claire Usclat
- Nicolas Valiente
- Vanessa Prétot

Et charge Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération et de l'autoriser à signer tous les actes administratifs nécessaires à la mise en œuvre de celle-ci.

20-067 ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE L'EDUCATION PERMANENTE (ANPEP) – DESIGNATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL AUPRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Rapporteur : Monsieur Alain PARENT

Le conseil municipal, à l'unanimité, désigne M. Alain PARENT Représentant du conseil municipal auprès du conseil d'administration de l'ANPEP.

20-068 CONTRAT DE VILLE - PROGRAMMATION 2020 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS.

Rapporteur : Monsieur Alain PARENT

Le conseil municipal, à l'unanimité, accorde l'attribution des subventions aux associations inscrites au tableau de programmation du contrat de ville joint en annexe, autorise M. le Maire à signer avec chaque association inscrite au tableau de programmation du contrat de ville une convention de partenariat relative au projet mené, sollicite auprès des partenaires financeurs les subventions à leur taux maximum et autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes administratifs nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

VU POUR ETRE AFFICHE LE QUATRE AOUT DEUX MILLE VINGT CONFORMEMENT AUX PRESCRIPTIONS DE L'ARTICLE L 2121-25 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES.

A L'Isle sur la Sorgue, 10 août 2020

Date de convocation : 22 juillet 2020

Date d'affichage :

Certifié exécutoire :

Pour extrait conforme
au registre des délibérations,
LE MAIRE,



La séance est levée à 21h15.